LPO Jacques DUHAMEL
Avenue Charles LAURENT THOUVEREY
B.P. 8
39107 DOLE Cedex

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

FOURNITURE QUOTIDIENNE DE PAIN FRAIS POUR LE SERVICE RESTAURATION DU LYCÉE DUHAMEL DE DOLE

Articles L 2123-1 et R 2123-1 du CMP du 1 avril 2019

Année 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent être transmis au LPO DUHAMEL pour le mardi 09 juin 2020 à 12 heures selon les modalités suivantes :

Sur le profil acheteur de l'établissement http://mapa.aji-France.com

- **A déposer auprès du service restauration du lycée polyvalent Jacques DUHAMEL dont l'adresse figure ci-dessus, ce dépôt faisant l'objet d'un émargement.**

OU

Par courrier électronique à l'adresse suivante intendant.lyc.duhamel.dole@ac-besancon.fr

Le présent dossier comporte 6 pages, numérotées de 1 à 6.

Exercice 2020

FOURNITURE QUOTIDIENNE DE PAIN FRAIS POUR LE SERVICE DE RESTAURATION DU LYCÉE DUHAMEL

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES 02/2020

Etabli en application du Code des Marchés Publics, relatif à la fourniture quotidienne de pain frais pour le service de restauration du lycée polyvalent Jacques DUHAMEL pour une durée de **2 ans.** Ce marché pourra éventuellement être prolongé 2 fois pour une durée de 2 ans, par reconduction expresse.

La procédure utilisée est celle de la procédure adaptée des marchés publics sans formalités préalables des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code des Marchés Publics.

Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

ARTICLE 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet la fourniture quotidienne de pain frais pour le service de restauration du lycée polyvalent Jacques DUHAMEL, pour une durée de deux ans, renouvelable deux fois par reconduction expresse.
Ce marché se base sur une estimation annuelle des quantités qui seront commandées par le lycée. Cette estimation des quantités est susceptible de varier de + ou – 20 %.

ARTICLE 2 : Contenu du marché

La consultation initiale porte sur la fourniture de pain frais de type « tradition française » de 50g et 400g pour le service restauration du lycée Duhamel.
Le descriptif qualitatif et quantitatif du lot est donné à la page 5 du présent dossier.

ARTICLE 3 : Pièces à fournir par le candidat

- Acte d'engagement (offre détaillée, chiffrée et signée du candidat)
- Une déclaration sur l'honneur signée et datée par le candidat ou son représentant justifiant :
  - Avoir satisfait aux obligations fiscales et sociales;
  - N'avoir pas fait l'objet d'une interdiction de concourir comme précisé par l'article 45 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.
- Le candidat retenu, en justification de la déclaration sur l'honneur prévue ci-dessus, fournira les attestations et certificats délivrés par les administrations compétentes prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

ARTICLE 4 : Documents contractuels

Les documents contractuels régissant le présent marché sont dans l'ordre de priorité croissante :

- L'acte d'engagement du (des) titulaire(s) représenté par la lettre d'engagement et l'offre,
- le présent cahier des clauses administratives et techniques particulières, dont l'original conservé par l'Administration fait seul foi.
- le cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et de service (CCAG / FCS). Les dérogations éventuelles à ce document sont celles contenues dans le présent CCATP,
- les bons de commande établis par le lycée polyvalent Jacques DUHAMEL en application du présent marché.

ARTICLE 5 : Durée

Le présent marché est conclu à compter du 1er septembre 2020 et pour une durée de 2 ans c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2022. Toutefois ce marché pourra être prolongé deux fois de 2 ans par reconduction expresse.

ARTICLE 6 : Modalités de commande

Les commandes seront passées au moyen d'un bon de commande par téléphone, par mail ou par FAX chaque semaine.
Elles seront adressées au fournisseur avant la période prévue pour la livraison.

ARTICLE 7 : Conditions d'exécution des prestations

Dispositions générales :

Les produits devront satisfaire aux dispositions légales et réglementaires européennes et françaises concernant le produit fini, les matières premières et ingrédients mis en œuvre pour la fabrication, les conditions d'emballages/conditionnements et de marquages/étiquetages.

ARTICLE 8 : Résiliation

Le marché pourra être résilié de plein droit en cas de non-respect des modalités des cahiers des charges.

ARTICLE 9 : Prix

L'offre fera clairement apparaître le prix unitaire HT et TTC.
En cas d'erreur dans le calcul de l'offre, il sera tenu compte du prix unitaire HT.
***Les prix s'entendent franco de port et d'emballage*.**
Une variante est autorisée à condition de remplir au minimum le descriptif qualitatif et quantitatif du lot donné à la page 5 du présent dossier.
Une remise sur les autres produits du fournisseur sera précisée dans l'offre.

ARTICLE 10 : Conditions de réception, de livraison.

Une livraison est demandée par jour **le matin avant 6h30** ; les **lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires.**
De façon exceptionnelle, un complément de livraison pourra être demandé.
Le pain doit être livré dans des sacs en papier à usage unique, chaque sac contenant le même nombre d'unité ou tout autre système permettant un suivi et un contrôle des normes d'hygiène.
Les livraisons seront effectuées franco de port et d'emballage dans le magasin du lycée.
Toute livraison non accompagnée d'un bon de livraison sera refusée.
En cas de défaut de livraison, l'ordonnateur se fournira ailleurs et facturera la différence de prix au titulaire du marché.

ARTICLE 11 : Paiement

Le marché ne donnera pas lieu à versement d'avance ou d'acompte.

Les factures devront être déposées sur l'application CHORUS PRO et porteront toutes les mentions légales, notamment :

- nom et adresse du fournisseur
- références bancaires (IBAN + BIC)
- Pour chacune des prestations rendues, la dénomination précise, selon le cas les prix unitaires et les quantités ou biens les prix forfaitaires.
- montant hors TVA, la TVA et le montant TTC.

L'administration se libérera des sommes dues par mandat administratif.
Conformément au décret n°2013-269 du 29 mars 2013 et les articles L 2192-10 et R 2192-10 du code des marchés publics du 01 avril 2019, le délai applicable de paiement des factures sera un délai maximum autorisé réglementairement, à savoir trente jours.

ARTICLE 12 : Jugement des offres et notification du marché

Le marché sera attribué à l'offre **la mieux-disante au regard des critères de sélection.** La notification du marché au titulaire retenu sera matérialisée par une lettre de notification adressée par la personne responsable du marché.
Critères de sélection des offres :

- La qualité gustative : 50%

- La pondération du prix : 40%

-Les délais et conditions de livraison : 10%

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

FOURNITURE QUOTIDIENNE DE PAIN FRAIS POUR LE SERVICE RESTAURATION DU LYCÉE DUHAMEL DE DOLE

Fourniture quotidienne de pain frais pour le lycée Duhamel de DOLE

Les pains devront être de type **« tradition française »** conformément au décret n°93-1074 du 13 septembre 1993, à savoir en particulier :

- pâte composée exclusivement d'un mélange de farines panifiables de blé, d'eau potable et de sel de cuisine
- pâte fermentée à l'aide de levure de panification et de levain au sens de l'article 4 du même décret ou de l'un seulement de ces agents.

Par ailleurs il est souhaité que le pain :

* ait un aspect croustillant, non mou
* soit souple au toucher, non ferme
* soit suffisamment et également cuit à chacune des livraisons

Les produits ne peuvent à aucun stade de la production être surgelés ou congelés.

Estimation GLOBALE des besoins ANNUELS

Quantité approximative sur une année civile complète de 35 semaines (variable selon les effectifs d'élèves et la période)	**175 000 pains de 50g**
Quantité approximative sur une année civile complète de 35 semaines (variable selon les effectifs d'élèves et la période)	**1000 pains de 400g**

Le lycée se réserve la possibilité de basculer la quantité de pains d'une catégorie au bénéfice de l'autre, dans des proportions équivalentes, en particulier dans le cadre d'une éventuelle reconduction de ce marché.

10 échantillons de petits pains de 50g, 1 échantillon de pain de 400g ainsi que les fiches techniques correspondantes sont demandés à chaque fournisseur : à donner impérativement au lycée le mardi 09 juin avant 12h00

LETTRE D'ENGAGEMENT

A1. Identification du candidat

Le candidat déclare faire acte de candidature à la procédure de marché public sans formalités préalables (article 28 du Code des Marchés Publics) engagé par le lycée polyvalent Jacques DUHAMEL.

NOM OU DENOMINATION : ……..

Adresse du siège social du candidat :

……..……

Forme juridique : ……..……..……..

Personne ayant pouvoir d'engager la société : ……

A2. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché :

Lycée polyvalent Jacques DUHAMEL.

Objet du marché : fourniture quotidienne de pain frais pour le service restauration du lycée polyvalent Jacques DUHAMEL.

B. Objet du lot pour lequel le fournisseur fait acte de candidature :

Fourniture quotidienne de pain frais « tradition française » pour le service restauration du lycée polyvalent Jacques DUHAMEL de DOLE.

Date, prénom, nom et signature de la personne habilitée à engager la société :